BAVILLIERS' VOTRE INFORMATION MUNICIPALE



P11 NR COIFFURE

P10

ASSOCIATION DU FOYER COMMUNAL

P16

BUDGET PRIMITIF

C'EST C'EST Cette







SOMMAIRE

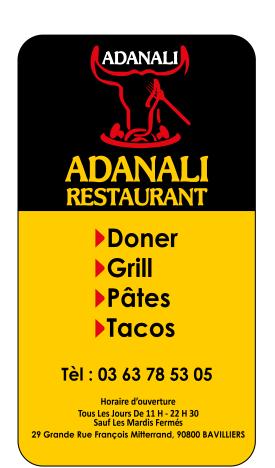








ÉDITO DU MAIRE	3
BAVI'YEAH	4-6
CULTURE	7
ASSOCIATIONS	8-9
FOYER COMMUNAL	10
NR COIFFURE	11
DÉCOUVERTE	12-13
ACTUALITÉS	14-15
BUDGET PRIMITIF	16-17
INFORMATIONS	18
TRIBUNES	19



BAVILLIERS'MAG

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS JUILLET 2022 • N° 7 •

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Mathieu BLUNTZER

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION:

Mathieu BLUNTZER

COMITÉ DE RÉDACTION:

Éric KOEBERLÉ, Slimane GHARBI,

Josiane HAASZ-JUILLARD, Séverine GRISOT,

Sandrine TORTEROTOT, Michael JUHIN,

Evelyne GONCALVES, Georges BARANTON,

Jean MARMET, Mustafa CETIN,

Mathieu BLUNTZER, Béatrice SAINTY,

Philippe MAURO, Guy MONNIER, MÉLISSA TUYUZ

PHOTOS: Jean-Baptiste DEPERNE, MÉLISSA TUYUZ

CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION:

Elephant Com And Events TIRAGES: 2 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL: AVRIL 2022

VOTRE MAIRIE

38 Grande Rue François Mitterrand 90800 BAVILLIERS Tel. 03 84 57 38 88 / Fax. 03 84 57 38 80 / Mail : mairie@bavilliers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Le samedi matin de 9h à 12h.



Bavilliéroises, Bavilliérois,

Le conseil municipal a voté le budget primitif de notre commune pour l'année 2022 lors de la séance du 11 avril. Au-delà des dépenses de fonctionnement, le montant total des investissements pour cette année s'élève à 412 151 € hors dépenses imprévues.

Ce budget a été réalisé dans un contexte financier difficile. Si la situation de notre commune est saine, les contraintes sont nombreuses. La guerre en Ukraine a conduit à une forte inflation avec notamment une augmentation des prix des matières premières. Le prix du gaz dédié au chauffage des bâtiments municipaux (Mairie, écoles, centre Jean Moulin, ...) a augmenté de 130 000 € par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, les emprunts importants réalisés par l'état au moment du CoVid, le fameux « quoi qu'il en coûte », alimentent l'inflation, ce qui conduit à une hausse des taux d'intérêt. Il devient plus difficile d'emprunter pour financer des investissements importants.

Pour autant, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes permettent à notre commune de mener des projets pertinents. Tout d'abord, un terrain multisports a été installé rue de Delémont. Même s'il a été budgété l'année dernière, sa réalisation a dû être reportée de quelques mois au vu du contexte actuel.

Ensuite, notre commune achèvera cette année son programme de rénovation de l'éclairage public.

Le remplacement des ampoules classiques par des LED conduit à des économies d'énergie importantes. Su le plan financier, ce sont plus de 100 000 € qui sont investis, avec un retour sur investissement qui nous permet de diminuer rapidement et de façon significatives le niveau de nos dépenses de fonctionnement.

Toujours en termes de travaux, la commune a décidé de rénover le sol des jeux situés rue Paul Barret. Cet investissement à destination de la jeunesse était particulièrement nécessaire.

Sur le plan de la sécurité, deux radars seront installés dans la grande rue François Mitterrand et la rue de la Charmeuse, en partenariat avec les services de l'État. Ces dispositifs, souvent redoutés par les automobilistes, contribuent néanmoins à réduire significativement la vitesse des véhicules

Vous le voyez, malgré un contexte difficile, la municipalité souhaite continuer à investir pour permettre le développement de notre commune et soutenir l'activité économique. Si des choix doivent être faits, ils le seront toujours dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Bel été à toutes et à tous!

Éric KOEBERLÉ, Maire de Bavilliers

Trus podeleanal -





BAVI'YEAH, ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ

Samedi 3 septembre, rendez-vous au Bavi'Yeah pour le dernier festival de l'été!

Sandrine TORTEROTOT Adjointe au Maire en charge de la culture

« L'an dernier, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous prenions le pari fou de lancer un festival de musique dans notre commune alors que de nombreux événements culturels étaient annulés, dans toute la France, pour cause de crise sanitaire. À Bavilliers, nous étions persuadés qu'il fallait être audacieux pour résister au marasme ambiant.

Ce pari, nous l'avons tenu et c'est grâce à vous!

Votre enthousiasme et la joie de



BIGGER LA CAFETERA ROJA **PAUL DUNWORTH**

partager ces moments de musique et de convivialité nous ont convaincu de pérenniser cet événement culturel.

Ainsi, samedi 3 septembre, le parc de la Fraternité accueillera la seconde édition du Bavi'Yeah!

Pour vous, nous avons construit une programmation exigeante et variée.

Nous avons aussi travaillé à améliorer votre confort sur le site : plus de foodtrucks, plus de buvettes et une équipe de bénévoles renforcée pour toujours mieux vous accueillir.

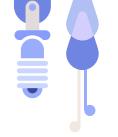
Pour la première fois, Bavi'yeah reçoit aussi le soutien d'entreprises bavilliéroises. Leur aide précieuse s'ajoute à celle des associations de la commune. C'est un véritable élan qui se crée autour du festival.

Vous le savez, Bavi'yeah est à vous!

Samedi 3 septembre, soutenez-le et faites-le grandir pour qu'il soit à l'image de notre commune : fraternel et rayonnant!»



C'EST LE RETOUR DU **BAVI'YEAH!**





Après une première édition qui a connu un franc succès, Bavi'Yeah reviendra à nouveau au parc de la Fraternité, samedi 3 septembre, pour une seconde édition dont la programmation vient d'être dévoilée. Zoom sur votre événement de l'été à Bavilliers.

UNE PROGRAMMATION INTERNATIONALE

Exigeante et ambitieuse, voilà ce qui définit la programmation de cette nouvelle édition. L'équipe du Bavi'Yeah n'a pas hésité à regarder hors des frontières pour vous proposer ce qui se fait de mieux :

Paul Dunworth, l'une des voix les

plus puissantes du folk irlandais; la Caferera Roja (rock hip-hop), collectif auteur notamment de la bande originale du film « L'Auberge espagnole »; et Bigger (pop rock) bien connu dans la région et passé notamment par les Eurockéennes, les Transmusicales et le Bataclan.



LA CAFETERA ROJA (POP/ROCK/HIP-HOP) 20 H 45

Vous avez aimé « L'auberge espagnole » de Cédric Klapisch? Ça tombe bien : la bande originale était signée La Cafetera Roja. Depuis, ce collectif qui jongle très bien entre hip-hop et rock festif a composé 5 albums. Au Bavi'yeah, ils présenteront le petit dernier « Mozaïk » qui offre une nouvelle démonstration de leur savant mélange d'influences allant du rock au hip-hop en passant par des accents reggae et des balades hispaniques. Soyez prêts pour un concert chaleureux et d'une rare énergie communicative, idéal pour accompagner le dernier festival de l'été.



PAUL **DUNWORTH** (FOLK) - 19 H 30

Paul Dunworth viendra spécialement de Limerick pour ouvrir le festival. Paul a l'une des voix les plus puissantes de la scène folk irlandaise. Depuis son premier album « The Poet », il porte avec lui le blues inspiré par les pubs sombres, les falaises venteuses et les rues pluvieuses d'Irlande. Sur la scène du Bavi'Yeah, Paul présentera son dernier projet « Echoes » et quelques chansons traditionnelles irlandaises, accompagné de toute la virtuosité qui s'échappe de sa guitare.





BIGGER (POP-ROCK) - 22 H 30

Formé à l'origine par l'Irlandais Kevin Twomey et le Français Damien Félix, Bigger fait partie de ces nouveaux groupes qu'il faut suivre avec attention en 2022. Déjà programmé aux Eurockéennes de Belfort, aux Trans Musicales de Rennes ou encore au Bataclan, Bigger sait délivrer des concerts fiévreux et intenses. Sur scène, le groupe cherche le feu derrière chaque note et partage avec son public les mots et les émotions de leur premier album « Les Myosotis ». Ambitieux, Bigger prépare également pour l'automne 2022 une collaboration avec Larry Mullins (Iggy Pop and The Stooges, Nick Cave and The Bad seeds). Mais avant ça, il vous donne rendez-vous au Bavi'Yeah!

L'ARRIVÉE DE SPONSORS ET LE RENFORT DES **ASSOCIATIONS**

C'est une étape très importante dans la vie d'un festival. Aujourd'hui, l'aide financière apportée par nos sponsors permet au Bavi'Yeah de se développer et de gagner en notoriété. À Bavilliers, des entreprises et des commerces se sont montrés enthousiastes et ont souhaité nous accompagner dans cette aventure qui est maintenant aussi la leur! Je tiens à remercier chaleureusement le Crédit Mutuel, Arcenciel 90, Savoir Vert et Vue Autrement, pour la confiance accordée!

J'adresse aussi un clin d'oeil chaleureux et reconnaissant aux services culturel, technique et administratif qui sont à pied d'oeuvre pour faire de cet événement un succès. » L'organisation du festival peut aussi compter sur l'aide des associations de la commune dont l'AS Bavilliers Football et l'Amicale du personnel de la ville pour les buvettes. Et comme l'union fait la force, d'autres associations devraient rejoindre l'équipe du festival dès 2023.





RÉSERVER VOS BILLETS ET PRÉPARER VOTRE FESTIVAL

HORAIRES

Ouverture du site: 18 h 30 - 00 h 30 Début des concerts : 19 h 30

TARIFS

5€ pour les - de 18ans 15€ pour les adultes

RESTAURATION

Buvettes et food-trucks sur place

ACCÈS

Bavilliers - Parc de la Fraternité Entrée - Côté Grande Rue en face du Crédit Mutuel

BILLETTERIE

Uniquement en ligne

www.billetweb.fr/baviyeah-edition-2022





ANIMATION COSPLAY À LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 30 Avril, la médiathèque a accueilli l'association (la 21ème) pour une animation cosplay autour de l'univers Star Wars. Les enfants et les parents étaient enchantés de rencontrer leurs héros comme l'empereur Dark Vador avec sa garde royale et ses stormtroopers.

Les familles ont pu aussi piloter un X-Wing avec le casque VR de la médiathèque.

En fin de matinée, notre élue en charge de la culture, Sandrine Torterotot, a procédé à un tirage au sort pour faire gagner des places pour la Necronomi'con.

BALADE CONTÉE PRINTANIÈRE

En mai, la médiathèque vous a proposé une balade contée printanière sur les chemins de Bavilliers.

Au fil du temps et au fil de l'eau, Marie-Christine Hacquard, conteuse insatiable, a transporté son auditoire dans le passé des légendes Franc-comtoise.

Au départ de la médiathèque, 16 participants ont cheminé le long de la Douce, en direction du Trou la Dame, ponctué de quelques haltes contées et chantées. Cette balade d'environ deux heures, tout public à partir de

10 ans a été l'occasion de découvrir ou re découvrir des sentiers parfois oubliés avec pour point d'orgue certains lieux de la commune : l'antre du Trou-la-dame, la résurgence de la Douce, en passant par les Champsla-Belle. Créatures fantastiques et belles histoires, tirées de légendes locales et retranscrites par Marie-Christine Hacquard ont accompagné les marcheurs à la découverte de l'histoire de la commune, mais aussi, de l'origine des expressions comme « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Une balade invitant à la découverte et à l'échange autour des coutumes d'autrefois.





Marie-Christine Hacquard et les agents de la médiathèque donnent le départ de la balade.

PORTRAIT

L'ASSOCIATION AAPPMA:

« J'AI BESOIN D'ÊTRE DANS LE MONDE ASSOCIATIF! C'EST MAGNIFIQUE »

Nicolas JARDOT, Président de l'AAPPMA Bavilliers-Belfort (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques).



PRÉSENTATION:

Je m'appelle Nicolas Jardot, j'ai 41 ans. Je suis dans le monde associatif depuis l'âge de 30 ans. J'ai été fraîchement élu président de l'association de pêche en décembre 2021 lors des dernières élections. Je suis né dans une famille de pêcheurs. Mon père était déjà membre de l'association de BELFORT-BAVILLIERS et administrateur à la fédération départementale de pêche du Territoire de Belfort, c'est donc tout naturellement que j'ai commencé la pêche quand j'avais 4 ans. C'est une réelle passion. Ma mère a travaillé pendant 20 ans à Bavilliers donc j'ai passé mon enfance dans cette commune à laquelle je suis attaché.

DEPUIS QUAND L'AAPPMA DE BAVILLIERS EXISTE?

L'AAPPMA de Belfort a été créée en 1902 et l'AAPPMA de Bavilliers en 1968. Les deux associations ont fusionné en 2007. Le siège social est resté à Bavilliers, rue d'Argiésans. Elle compte aujourd'hui environ 1000 adhérents. Notre association possède actuellement 11 étangs et 26 km de rivière, on retrouve 17 AAPPMA sur le Territoire de Belfort regroupées au sein d'une fédération départementale. Nous avons 92 hectares de plans d'eau et de cours d'eau gérés par notre association.

COMMENT L'ASSOCIATION S'EST-ELLE DÉVELOPPÉE CES **DERNIÈRES ANNÉES?**

Nous avons ouvert en 2017 une école de pêche qu'on appelle Atelier Pêche Nature, elle est la seule sur le Territoire de Belfort qui est labellisée et agrée pour notre fédération nationale de Paris. Notre école est entièrement gratuite. On encadre une dizaine d'enfants le samedi après-midi tous les 15 jours de fin avril à fin septembre. Nous avons investi en 2019 sur le plan d'eau LECHIR situé à Sermamagny. C'est le seul plan d'eau labellisé « Parcours Grands Cyprinidés » dans la région Bourgogne Franche-Comté par la Fédération Nationale de la Pêche en France.

QUELS SONT VOS PROJETS EN TANT OUE NOUVEAU PRÉSIDENT DE CETTE ASSOCIATION?

L'étang du Chênois a été mis à disposition des pêcheurs de l'AAPPMA de Bavilliers en 1968 qui était un fleuron de l'association. Actuellement un de nos plus gros projets est de le remettre en eau. Nous avons une forte demande de la part de nos pêcheurs. Son cadre était magnifique et indispensable pour les écoles et les centres de loisirs. Il faut cependant compter un peu plus de 5 000 € pour restaurer l'étang avant même de le remettre en eau.

Infos pratiques:

Tarif carte de pêche:

- 35€ pour les femmes
- 6€ pour les enfants
- 21€ pour les mineurs (12 à 18 ans)

Pour les adultes deux cartes :

- 78,40€ pour pêcher dans tout le département
- 100€ pour toute la France

Contact:

aappma.ladoucesavoureuse @gmail.com/06.86.37.92.12





MARCHÉ AUX FLEURS À BAVILLIERS: UN BEAU SUCCÈS

Le marché aux fleurs organisé par Bavilliers Environnement a été encore une fois un succès pour l'association.

L'association Bavilliers Environnement a été créée en 1983. Elle a pour but de mener une action de fleurissement, d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie dans la commune. Pierre Junod fait partie de l'association depuis 2006 et il a été élu président en 2011.

QUELLES SONT LES ACTIONS MENÉES PAR L'ASSOCIATION?

« Nous avons deux grandes animations traditionnelles organisées chaque année par notre association. On organise un marché aux fleurs première quinzaine de mai puis un marché de Noël lors du premier week-end de décembre. Une partie de l'argent récupéré lors de ces deux événements nous permet d'organiser une chasse à l'œuf le samedi de Pâques pour les enfants scolarisés dans les classes maternelles et primaires de Bavilliers. La majeure partie sert à financer le matériel (bois, peinture, ferraille, fil lumineux...) nécessaire à l'élaboration des décors bois pour Pâques et Noël ainsi qu'une partie des illuminations de Noël de la commune » souline Pierre Junod.

COMMENT SE DÉROULE LE MARCHÉ AUX FLEURS?

« Nous sommes une quinzaine de bénévoles. On prend contact avec un horticulteur de Hochstatt : le point vert. Il nous livre les fleurs le vendredi et récupère les invendus à la fin du marché. On fait du dépôt vente c'est un avantage pour nous car le risque financier est faible. Nous n'avons pas vraiment de variétés phares, notre objectif c'est d'être pluraliste. On vend des plants pour potager (poireaux, tomates, aubergines, courgettes...) et coté fleur nous avons de quoi faire de jolies suspensions, garnir des jardinières (géraniums, surfinia, ...) ou embellir les massifs (Bégonia, Lantana, ...) et même l'incontournable Dipladénia pour ceux qui oublie l'arrosage. Pour les prix cela varie entre 0.90 et 18 € » conclue Pierre Junod.

EST-CE QUE LES HABITANTS SONT PRÉSENTS CHAQUE ANNÉE?

Nos clients sont locaux, une bonne partie habitent sur Bavilliers, d'autres viennent d'Argiésans de Belfort ou d'Essert. Nous avons un certain nombre d'habitués qui apprécient la qualité des plants. Ils attendent avec impatience le marché et viennent nous voir chaque année.







ASSOCIATION DU FOYER COMMUNAL DE BAVILLIERS

Le Foyer communal a été créé en 1958, Chantale THOMAS en est la présidente depuis 2014. Le Foyer communal a été créé pour répondre à un besoin sur la commune, il est aujourd'hui composé de 27 sections. La section randonnée est l'une des plus anciennes. Le Foyer Communal compte 670 adhérents avec 930 inscrits.

Pour l'année 2021-2022, l'adhésion se montait à 18 euros pour les adultes, et 10 euros pour les enfants, à laquelle s'ajoutent les cotisations par section.

Les activités du Foyer Communal de Bavilliers se répartissent en 6 activités sportives sans licences, 1 activité sportive avec licence, 1 activité culture et loisirs, 8 activités de danses, 7 activités d'entretien corporel et 4 activités de loisirs créatifs.

Le détail de ces activités ainsi que les modalités d'adhésion figureront sur le livret qui sera, comme chaque année, diffusé courant août 2022.

Infos pratiques

Les informations sont disponibles sur le site :

www.foyercommunal-bavilliers.fr

Présidente, Madame Chantale THOMAS Trésorier. Monsieur Henri CAVAGNA



La section judo se déroulait aux Résidences faute d'alternative sur la commune, elle revient au Gymnase de Bavilliers à partir de septembre 2022.

« Le Foyer Communal compte sur la fidélité des Bavilléroises et des Bavillérois envers l'association, nous espérons les voir nombreuses et nombreux à partir de septembre! » Chantal THOMAS, Présidente du Foyer Communal.



En septembre 2022, le Foyer Communal ouvre à nouveau deux sections!



SECTION TENNIS DE TABLE:

Cette section avait fermé en 2005 faute de participants suffisants, le Foyer communal souhaite la rouvrir pour la rentrée de septembre 2022. Un animateur diplômé et qualifié encadrera cette nouvelle section.

Les jeudis à partir de 17h30 au gymnase de Bavilliers – tous publics



SECTION DANSE CLASSIQUE:

Le Foyer communal rouvre sa section danse classique dès septembre 2022 avec une nouvelle professeure de danse diplômée d'État.

A titre indicatif: les mercredis à partir de 17h30 - salle des "Copains d'abord" - dès cing ans.

NR COIFFURE: UN COMMERÇANT ENGAGÉ POUR LA PLANETE

Au centre-ville de Bavilliers NR coiffure est un salon à l'image de sa fondatrice: dynamique, éco responsable et chaleureuse. Nicoletta Roy a ouvert un salon de coiffure en 2011 après 22 ans d'expérience.



Nicoletta Roy est une professionnelle passionnée qui a ouvert son salon de coiffure à Bavilliers. Depuis l'âge de 17 ans elle a travaillé pour des salons de coiffure à Montbéliard, Valentigney, Bavans et Danjoutin.

« Je suis coiffeuse depuis 34 ans et j'ai travaillé dans différents salons de coiffure sur la région. J'ai souhaité ouvrir mon propre salon en me reprochant de mon domicile. J'habite Bavilliers depuis plus de vingt ans et c'est tout naturellement que j'ai décidé de participer à l'attractivité commerçante de ma ville en m'y installant. » Nicoletta ROY

Nicoletta Roy est membre de l'association les Vitrines de Bavilliers depuis de nombreuses années qui participe au rayonnement de nos commerces locaux.

OUVERT DEPUIS 2011

NR coiffure compte quatre employées à temps plein. Nicoletta est en effet accompagnée d'une équipe motivée, compétente et à l'écoute de la clientèle. Elle se compose d'Angélique, de Lucie et d'Aurore la remplaçante de Léa en congés maternité. Le salon peut compter sur une clientèle fidèle et locale qui s'est créée au fur et à mesure des années.

« Nous avons une carte de fidélité valable 1 an, après 4 passages un soin est offert, après 6 passages le ou la client(e) repart avec un cadeau et pour les anniversaires on offre un cadeau supplémentaire» Nicoletta ROY

L'objectif principal du salon est de satisfaire au maximum les clients. Pour ce fait, toute l'équipe suit des formations très régulièrement.

Nous nous devons de suivre les tendances et rester dans l'actualité. Nous pratiquons beaucoup de techniques comme les balayages, les ombrées et différentes techniques de couleur. Nous sommes spécialisées dans la coupe à sec et nous faisons de l'entretien de barbe pour ces messieurs. Nicoletta ROY

UNE GÉRANTE ÉCO RESPONSABLE

Le salon collabore avec l'association « Coiffeurs Justes » qui recycle les cheveux coupés afin de fabriquer des filtres anti-pollution pour préserver l'environnement.

« J'ai pris conscience que nous devons faire attention à notre planète. J'ai aussi adopté la nouvelle gamme de produits Davines biodégradables. Cette nouvelle gamme propose des solaires et





préserve la faune et la flore et protège les cheveux et la planète » Nicoletta ROY

Le salon est également dépositaire de la marque Kerastase, la technique avancée de L'Oréal. NR coiffure est entièrement équipé d'éclairage LED pour diminuer la consommation énergétique.

CHAQUE DÉTAIL COMPTE

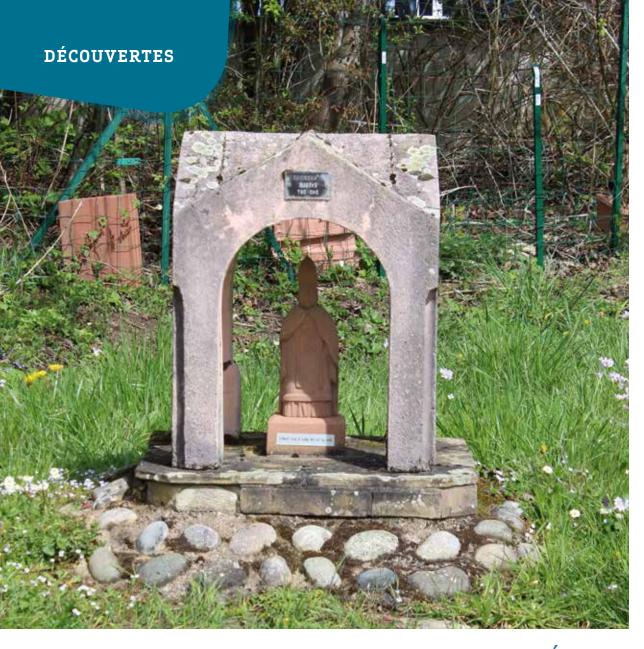
Un salon et une vitrine toujours décoré selon l'évènement, lors de notre visite mi-avril le salon était arboré d'une magnifique décoration de Pâques.

Le salon s'est récemment doté d'un purificateur d'air pour le bien-être de la clientèle et l'amélioration des conditions de travail de son équipe.

Infos pratiques

03 84 28 56 65

Instagram - Facebook : NR coiffure Ouverture: du mardi au vendredi de 9h à 19h et samedi 9h 17h







LES LIEUX EMBLÉMATIQUES **DE BAVILLIERS**

Bavilliers a été sélectionnée comme la quatrième ville où il fait bon vivre dans le Territoire de Belfort, notre belle commune regorge de trésors!

LE TROU LA DAME ET RÉSURGENCE DE LA DOUCE

Entre Essert et Bavilliers on retrouve une curiosité naturelle. La Douce ressurgit, fraîche et joyeuse et poursuit sa route vers la Méditerranée en empruntant la Savoureuse. Selon une légende une femme orgueilleuse et d'une rare beauté habitant dans un château promet de donner son coeur au vainqueur d'un duel entre deux hommes, le sire de Bavilliers et le sire de Banvillars.

Alors que le sire de Bavilliers en sortit vainqueur il emmena la châtelaine dans un beau carrosse mais a peine quitté Essert, le ciel devint noir. Un orage violent s'abattit sur les amants, le sol s'ouvrit brusquement et les chevaux, le carrosse ainsi que le sire et la princesse disparurent à jamais. En souvenir de ce tragique évènement, l'entonnoir où coule la Douce a conservé le nom de « Trou la Dame ».



La fontaine est réputée depuis l'antiquité pour ses bienfaits médicinaux sur les inflammations des yeux. La fontaine Saint-Ambroise se trouve juste à côté de l'ancien cimetière. Il y a plus de vingt ans l'eau de la fontaine a été canalisée et des tailleurs de pierres de Bavilliers ont offert une sculpture pour la statue du « Saint Bienfaiteur » identique à L'église.

L'EGLISE SAINT AMBROISE

L'église Saint Ambroise a été construite entre 1846 et 1850 avec un clocher de 13 mètres de haut sous la croix. En 1872 le clocher est rehaussé de 18 mètres pour lui donner une allure plus prestigieuse. Puis en 1999, une violente tempête arrache le clocher. C'est ainsi que la municipalité décide sa reconstruction selon sa hauteur originelle. En 2001, après quelques mois de travaux, celuici retrouve sa place au-dessus de l'église. Cette église est une propriété de la commune de Bavilliers depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905).

PARC FRANCIS BÉDAT

Le Parc de Baviliers, Francis Bédat est un espace apprécié pour sa nature et son calme par les enfants, les sportifs, et les randonneurs, afin de s'oxygéner et de se détendre. Les élus ont voulu honorer leur collèque disparu en donnant son nom à ce site naturel remarquable. Le parc s'étend sur 4 hectares le long du canal.

On y retrouve des jeux pour enfants, des parcours sportifs et surtout une horde de daims unique dans la région. Il y a quelques années, un parcours acrobatique « Bavilliers Aventures » et un mur d'escalade sur l'ancien château d'eau, ont été aménagé par la commune. Ils y attirent un grand nombre de personnes ayant soif d'aventure.





Éric KOEBERLE, Maire

« Cette nouvelle équipe municipale, partiellement renouvelée, apportera un nouveau souffle dans notre commune, je suis heureux de confier de nouvelles responsabilités à des élus engagés aux services des Bavilléroises et des Bavillérois. »



RÉORGANISATION **DE LA MUNICIPALITÉ**

Suite au décès soudain de Monsieur Joël JUNG en mars dernier, Adjoint au Maire en charge des travaux, du patrimoine, de la voirie et des réseaux, la municipalité a été réorganisée.

Lors du Conseil municipal du 11 avril, sur proposition du Maire et après approbation du Conseil, Mathieu BLUNTZER a été élu 3ème Adjoint au Maire, il est désormais chargé des travaux et du patrimoine en plus de la communication.

Par arrêté municipal, Éric KOEBERLE, Maire, a nommé Séverine GRISOT conseillère municipale déléquée chargée des sports, ce poste était jusqu'alors occupé par Mustafa CETIN qui devient conseiller municipal délégué chargé des voiries et des réseaux.



Mathieu BLUNTZER, 3ème Adjoint au Maire en charge des travaux, du patrimoine et de la communication

« Je remercie Monsieur le Maire et les élus de la majorité pour leur confiance. J'ai bien évidemment une pensée pour notre ami Joël, je poursuivrai le travail engagé au service des Bavilliéroises et des Bavillérois. »



Séverine GRISOT, conseillère municipale déléguée en charge des sports

« Particulièrement engagée dans la vie associative en qualité de Présidente, je saurai répondre aux attentes sportives sur la commune. Je remercie Éric KOEBERLE pour sa confiance. »



Mustafa CETIN, conseiller municipal délégué en charge de la voirie et des réseaux

« Fort de ces nouvelles responsabilités, je compte travailler main dans la main avec les services municipaux pour améliorer le cadre de vie des Bavillérois. Je remercie le Maire pour sa confiance. »



LA MUNICIPALITÉ INVESTIT DANS LE QUARTIER DE DELÉMONT!

Dans une logique d'équité entre les différents quartiers de la ville, la municipalité a souhaité investir dans le quartier de Delémont à travers un City Stade, comme il existe déjà dans le quartier des Champs de la Belle.

Cette nouvelle infrastructure permettra aux jeunes de pratiquer plusieurs sports au sein d'un équipement adapté et sécurisé. Sa structure en aluminium est pleine de sable ce qui limite considérablement les nuisances sonores.

Il est essentiel que la jeunesse puisse s'épanouir dans des infrastructures publiques adaptées à leur besoin. La municipalité investit dans chaque quartier pour ne laisser personne au bord de la route!

Lors du Conseil municipal du 31 mai 2022, sur proposition du 1er Adjoint Slimane Gharbi, les élus ont décidé de donner le nom de Joël JUNG, Adjoint au Maire décédé en mars dernier, au nouveau terrain multisports de la rue de Delémont. Joël a longtemps habité dans ce quartier et a participé activement à la réalisation de ce projet.

COÛT DE L'OPÉRATION:

Structure city stade: 42 303.78 € TTC réalisée par 3RFactory

Plate-forme enrobé: 24 609.60 € TTC réalisée Eurovia

Soit un total de 67 913,38 € TTC

A noter que la municipalité a fait une demande de subvention.



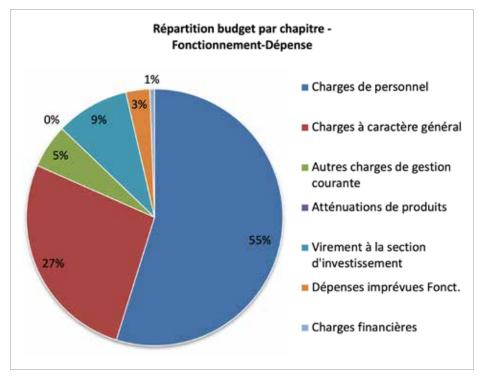
LE CADRE **GENERAL DU BUDGET**

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022, il intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le budget primitif a été établi avec une forte volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants (4767 au 1er janvier 2022) sans augmentation de la pression fiscale, de contenir la dette et de mobiliser au maximum les subventions auprès du Conseil départemental, Etat, Grand Belfort Agglomération...

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. La première ayant pour but la gestion des affaires courantes incluant les salaires des agents de la commune, la seconde à investir dans l'achat de matériel, la construction, les bâtiments, la voirie...

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES PAR NATURE





SLIMANE GHARBI.

1er Adjoint au Maire en charge des moyens généraux

Cette année le budget de notre commune est particulièrement contraint, comme d'habitude, nous nous sommes attachés à favoriser un excédant de fonctionnement le plus large possible pour nous permettre de mener une ambitieuse politique d'investissement. Cette année cet excédant a chuté s'expliquant essentiellement par l'explosion du prix du gaz atteignant 130 000 euros qui pèsent sur le budget de la commune.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT:

Dépenses nouvelles	
L'annuité de la dette en capital	164 200.78 €
Cadre de vie	21 523.00 €
Urbanisme	222 976.00 €
Sécurité	8 150.00 €
Patrimoine	39 299.00 €
Voirie	97 513.00 €
Administration générale	22 690.00 €
Dépenses imprévues	68 593.00 €

Les travaux à reporter de 2021 à reprendre au budget primitif 2022		
Cadre de vie	42 303.78 €	
Urbanisme	11 220.36 €	
Patrimoine	195 175.01 €	
Voiries	15 619.07 €	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES IMPÔTS

Malgré la baisse constante des dotations de l'Etat et une faible revalorisation des bases locatives de + 3.4 %, qui relève exclusivement de la compétence de l'Etat, les taux d'imposition ne subiront pas d'augmentation en 2022 et restent stables comme c'est le cas depuis 2014.

Détail:

Taxe foncière sur bâti: 13.54 %

Taxe foncière sur le non bâti : 41.58 %

La prise en charge progressive par l'Etat de la taxe d'habitation se poursuit. Après avoir supprimé définitivement la taxe d'habitation sur les résidences principales des foyers les plus modestes en 2020, la réforme se poursuit en 2021 Ce sera au tour des foyers fiscaux considérés comme aisés aux yeux de l'administration fiscale de bénéficier d'un dégrèvement de 30%. En 2022, cette réduction atteindra 65 %. En 2023, la taxe d'habitation sera définitivement supprimée.

CONCLUSION

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 prévoit une nouvelle ponction sur les budgets locaux de 13 milliards d'euros. La méthode pour récupérer ces 13 milliards se veut moins brutale que la précédente (baisse de la DGF de 3 M€ en 4 ans) en ce sens qu'elle donne un objectif tout en formalisant un système de bonus-malus pour les collectivités.

Pour notre commune, dans ce contexte incertain, le seul cap à tenir est celui de la poursuite des efforts de gestion pour maintenir notre autonomie financière et une réelle capacité à investir. Le budget global 2022 reste solide sur ses fondamentaux (stabilité fiscale, maîtrise des dépenses de fonctionnement, renforcement de la capacité

d'investissement), tout en maintenant des services publics de qualité. Il est le reflet de l'investissement et des orientations de cette municipalité.

La collectivité souhaite en effet maintenir le cap d'une capacité d'investissement forte en raison d'un projet à venir de grande envergure. Il nécessitera une capacité d'autofinancement déjà renforcée par l'imputation de crédit en réserve en dépenses imprévues, dégageant une CAF maximaliste et un recours à l'emprunt à venir également calculée au plus juste.





Territoire d'Energie a développé l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le Territoire de Belfort. A Bavilliers, elles sont en place depuis 2019 sur le parking du Super U.

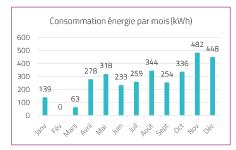
3 types de bornes sont installées et voici les statistiques pour chacune d'elle pour l'année 2021 :

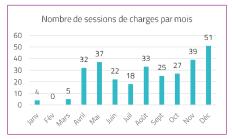
- 2 bornes accélérées d'une puissance de 3.7 à 22 KW, la durée de charge moyenne est de 2 heures. La consommation annuelle étant de 3 154KWH et la consommation moyenne de 11 kwh. Nous pouvons noter que 293 véhicules ont utilisé ces bornes sur l'année 2021.
- 1 borne de recharge rapide d'une puissance de 22 à 50 KW, la durée de charge moyenne est de 3 heures. La consommation annuelle étant de 81 642kWh et la consommation moyenne de 17kWh. Nous pouvons noter que 4 837 véhicules ont utilisé cette borne sur l'année 2021.

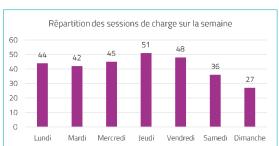


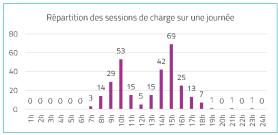














MAJORITÉ

SOYONS SÉRIEUX!

Alors même que les élections législatives viennent de se dérouler dans notre commune comme partout en France, le résultat n'est guère brillant pour la démocratie.

L'abstention atteint un taux record, elle est le parfait reflet de la défiance des citoyens envers la politique et de leur sentiment d'abandon. Les grands partis sont menés à mal et les politiciens de métiers s'enferment dans des convictions d'un autre âge et oublient que la population ne se sent plus du tout en phase avec eux.

Mais parlons de notre commune qui a vu l'émergence inquiétante des extrêmes. D'un côté une vision xénophobe et raciste qui n'a pour seul but qu'attiser la haine de l'autre, de ce qui est différent qui oublie l'un des principe phare de le République à savoir la Fraternité et de l'autre un regroupement de diverses mouvances de gauche dont certaines ont des tendances qui laissent à penser que la Liberté des citoyens à vivre comme ils le souhaitent va vite se trouver bafouée.

Ainsi les résultats sont sans appel et nous ne pouvons qu'avoir peur pour l'avenir car sans avoir plus d'idées sur la manière d'aborder la vie du tout un chacun, ces candidats n'étaient là que pour valoriser une étiquette nationale. Que ce soit l'extrême droite comme les partis de gauche unifiés, ils n'ont pas la capacité de changer, de réformer la vie quotidienne des bavilliérois.

N'avons-nous pas vu dans cette élection un élu de l'opposition municipale bavilliéroise s'engager dans une autre circonscription que la sienne alors que le leitmotiv de son groupe lors des séances du conseil municipal est de prôner une démocratie communale participative. S'il avait été élu hors de notre circonscription aurait-il eu le temps et le cœur à défendre les habitants de la commune ? La réponse est évidente.

Nous pouvons aussi nous étonner de voir les élus d'un groupe politique prônant le non-cumul des mandats être candidats aux diverses élections. Il est vrai que le précédent est là dans ce groupe et nous avons su en son temps être vigilants pour leur en faire le rappel.

Soyons sérieux, cette élection législative a montré une fois encore qu'il serait grand temps de réformer en profondeur la vie politique.

Notre groupe majoritaire au conseil municipal est composé de sensibilités politiques différentes mais forme un groupe homogène où chacun a su trouver sa place. Malgré les attaques permanentes d'une opposition qui sans aucun doute doit se sentir renforcée par le résultat des élections, les élus de la majorité continueront d'œuvrer pour le bien de chaque bavilliérois et pour que les grands principes de la démocratie et de la République ne soient jamais oubliés.

Josiane HAASZ-JUILLARD, Adjointe au Maire Pour le groupe majoritaire, BAVILLIERS AVENIR

OPPOSITION

LA DÉMOCRATIE MALADE

En premier lieu comment ne pas regretter le fort taux d'abstention? Notre but est et restera d'intéresser le plus souvent possible les habitants à la chose publique, la vie publique de la cité.

On ne peut se réjouir de la faible participation des dernières élections à enjeu local.

« Bavilliers C'est Vous » a pour l'instant fait de bons choix dans son action et dans ses soutiens avec pour preuve les quelques élections passées : victoire aux départementales en 2021 et victoire aux législatives 2022.

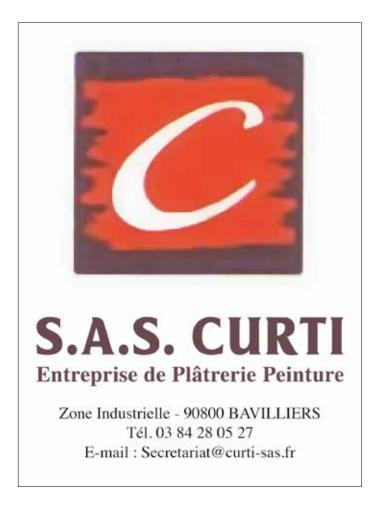
Cependant la démocratie peut être remise en cause à chaque scrutin. Comment faire l'économie d'une condamnation claire des idéologies racistes et antisémites incarnées par des candidats RN dont on a aperçu l'affligeante prestation dans notre circonscription?

Comment ne pas prendre partie? Comment ne pas voter?

L'idée de front républicain semble avoir vécu. La droite, après l'extrême droite, se décomplexe. Ira-t-elle jusqu'à lancer des passerelles avec le Rassemblement National...

Demain nous poursuivrons et tenterons d'intéresser un maximum les Bavillierois sur les dossiers locaux. Il y a de quoi : école maternelle, verger pédagogique, CEP Saint Odile, plan de circulation, démocratie locale...

Groupe Bavilliers c'est vous, Le 20 juin





BIGGER LA CAFETERA ROJA **PAUL DUNWORTH**



3 SEPTEMBRE 2022

De 18h30 à 00h30 Au Parc de la Fraternité à Bavilliers

























